

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

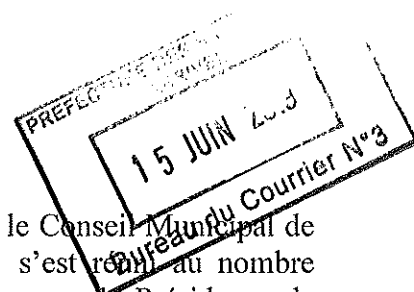
DELIBERATION N°20-2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 8

Présents : 7

Séance du 28 mai 2019



L'an deux mille dix-neuf le mardi 28 mai à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre. Mme BLANC Danielle, Mme STEFANI Noëlle

Absent : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire : Mme STEFANI Noëlle

Objet : Etude pour la mise à jour du schéma directeur d'eau potable

Après un avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 4 avril 2019 avec une date de remise des offres le 30 avril 2019. Une seule offre a été reçu. Après analyse, il s'avère que l'offre de ce candidat correspond aux différents critères demandés et le montant de rémunération est de 18 240 € HT soit 21 888 € TTC.

Avant de délibéré sur le candidat à choisir, le maire propose de faire une demande de financement et précise que la non obtention de financement entraîne la non réalisation des travaux ou études.

Le plan de financement pourrait être le suivant

- subvention Agence de l'eau/ Département	70 %	12 768
- autofinancement	30 %	5 472
- TVA		3 648

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- approuve le plan de financement

-précise que la non obtention de financement entraînera la non réalisation des travaux ou études.

Le maire

Rémi COSTORIER

